

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D AYTRE - MAIRIE D AYTRE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170028100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LA ROCHELLE BANLIEUE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	43
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	54
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	57
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
A4 - Etat des provisions	62
A5 - Etalement des provisions	63
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	67
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	68
A8 - Etat des charges transférées	69
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	70

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	71
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	73
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	74
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	75
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	76
B1.6 - Etat des engagements reçus	77
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	78
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	80
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	81
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	82

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	83
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	86
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	87
C3.2 - Liste des établissements publics créés	88
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	89
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	90

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	91
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17028	MAIRIE D AYTRE Principal	BP 2019
----------------------------	------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8937
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	289
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération de la Rochelle	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6291857,00	10400186,00	1123,74	1067,87

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1009,22	1016,00
2	Produit des impositions directes/population	631,86	707,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1117,85	1123,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	228,83	633,00
5	Encours de dette/population	788,35	1015,00
6	DGF/population	92,56	216,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5687	0,5250
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9547	0,9813
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2047	0,5636
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7052	0,9038

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 240 251,00	10 512 634,14
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 727 616,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		12 240 251,00	12 240 251,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 077 501,71	4 349 443,67
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	587 751,39	101 263,67
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 785 454,24	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 450 707,34	4 450 707,34

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 690 958,34	16 690 958,34
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 377 944,68	0,00	2 484 269,57	2 484 269,57	2 484 269,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 288 805,38	0,00	5 085 781,00	5 085 781,00	5 085 781,00
014	Atténuations de produits	35 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 495 677,37	0,00	1 557 781,00	1 557 781,00	1 557 781,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 197 427,43	0,00	9 167 831,57	9 167 831,57	9 167 831,57
66	Charges financières	190 920,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
67	Charges exceptionnelles	14 551,00	0,00	16 200,00	16 200,00	16 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
022	Dépenses imprévues	33 240,00	0,00	313 256,43	313 256,43	313 256,43
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 454 638,43	0,00	9 710 788,00	9 710 788,00	9 710 788,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 934 255,00	0,00	2 250 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	275 574,07	0,00	279 463,00	279 463,00	279 463,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 209 829,07	0,00	2 529 463,00	2 529 463,00	2 529 463,00
TOTAL		11 664 467,50	0,00	12 240 251,00	12 240 251,00	12 240 251,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 240 251,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	37 300,00	0,00	37 300,00	37 300,00	37 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	378 940,10	0,00	400 969,00	400 969,00	400 969,00
73	Impôts et taxes	8 334 123,00	0,00	8 611 606,00	8 611 606,00	8 611 606,00
74	Dotations et participations	1 349 229,00	0,00	1 407 645,00	1 407 645,00	1 407 645,00
75	Autres produits de gestion courante	133 869,72	0,00	21 879,00	21 879,00	21 879,00
Total des recettes de gestion courante		10 233 461,82	0,00	10 479 399,00	10 479 399,00	10 479 399,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	2 000,00	0,00	2 000,14	2 000,14	2 000,14
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 245 461,82	0,00	10 491 399,14	10 491 399,14	10 491 399,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	828,95	0,00	21 235,00	21 235,00	21 235,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		828,95	0,00	21 235,00	21 235,00	21 235,00
TOTAL		10 246 290,77	0,00	10 512 634,14	10 512 634,14	10 512 634,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 727 616,86
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 240 251,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 508 228,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 127 638,68	587 751,39	2 069 055,00	2 069 055,00	2 656 806,39
	Total des dépenses d'équipement	3 127 638,68	587 751,39	2 069 055,00	2 069 055,00	2 656 806,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	734 821,00	0,00	771 000,37	771 000,37	771 000,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 974,36		216 211,34	216 211,34	216 211,34
	Total des dépenses financières	739 795,36	0,00	987 211,71	987 211,71	987 211,71
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 867 434,04	587 751,39	3 056 266,71	3 056 266,71	3 644 018,10
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	828,95		21 235,00	21 235,00	21 235,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	1 135 864,71		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 136 693,66		21 235,00	21 235,00	21 235,00
	TOTAL	5 004 127,70	587 751,39	3 077 501,71	3 077 501,71	3 665 253,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	785 454,24
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 450 707,34
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	191 903,67	101 263,67	31 878,71	31 878,71	133 142,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 336 903,67	101 263,67	31 878,71	31 878,71	133 142,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	300 000,00	0,00	516 160,00	516 160,00	516 160,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	886 180,10	0,00	1 271 941,96	1 271 941,96	1 271 941,96
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	267 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 453 180,10	0,00	1 788 101,96	1 788 101,96	1 788 101,96
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 790 083,77	101 263,67	1 819 980,67	1 819 980,67	1 921 244,34

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 934 255,00		2 250 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	275 574,07		279 463,00	279 463,00	279 463,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 135 864,71		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 345 693,78		2 529 463,00	2 529 463,00	2 529 463,00
TOTAL		6 135 777,55	101 263,67	4 349 443,67	4 349 443,67	4 450 707,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 450 707,34
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 508 228,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 484 269,57		2 484 269,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 085 781,00		5 085 781,00
014	Atténuations de produits	40 000,00		40 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 557 781,00		1 557 781,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	195 000,00	0,00	195 000,00
67	Charges exceptionnelles	16 200,00	0,00	16 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	18 500,00	279 463,00	297 963,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	313 256,43		313 256,43
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 250 000,00	2 250 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 710 788,00	2 529 463,00	12 240 251,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 240 251,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 235,00	21 235,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	771 000,37	0,00	771 000,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 656 806,39		2 656 806,39
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	216 211,34		216 211,34
Dépenses d'investissement – Total		3 644 018,10	21 235,00	3 665 253,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	785 454,24
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 450 707,34
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 300,00		37 300,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	400 969,00		400 969,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 611 606,00		8 611 606,00
74	Dotations et participations	1 407 645,00		1 407 645,00
75	Autres produits de gestion courante	21 879,00	0,00	21 879,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	21 235,00	31 235,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 000,14	0,00	2 000,14
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 491 399,14	21 235,00	10 512 634,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 727 616,86
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 240 251,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	516 160,00	0,00	516 160,00
13	Subventions d'investissement	133 142,38	0,00	133 142,38
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		279 463,00	279 463,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 250 000,00	2 250 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		649 302,38	2 529 463,00	3 178 765,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 271 941,96
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 450 707,34
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 377 944,68	2 484 269,57	2 484 269,57
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	254 600,00	233 000,00	233 000,00
60611	Eau et assainissement	49 000,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	212 000,00	215 000,00	215 000,00
60613	Chauffage urbain	100 000,00	101 500,00	101 500,00
60621	Combustibles	1 300,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	45 000,00	48 000,00	48 000,00
60623	Alimentation	18 400,00	17 950,00	17 950,00
60624	Produits de traitement	3 200,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	35 540,00	48 390,00	48 390,00
60631	Fournitures d'entretien	31 000,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	127 022,00	122 522,50	122 522,50
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	9 000,00	9 000,00
60636	Vêtements de travail	23 699,00	24 700,00	24 700,00
6064	Fournitures administratives	8 400,00	9 386,00	9 386,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	19 500,00	20 000,00	20 000,00
6067	Fournitures scolaires	26 900,00	26 900,00	26 900,00
6068	Autres matières et fournitures	17 800,00	13 250,00	13 250,00
611	Contrats de prestations de services	316 843,45	413 656,00	413 656,00
6132	Locations immobilières	13 640,00	12 450,00	12 450,00
6135	Locations mobilières	88 904,32	93 119,51	93 119,51
61521	Entretien terrains	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	78 500,00	84 261,56	84 261,56
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 500,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	31 000,00	31 000,00	31 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	88 780,00	106 000,00	106 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 150,00	21 150,00	21 150,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 804,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	277 115,00	270 295,00	270 295,00
6161	Multirisques	21 000,00	22 300,00	22 300,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	20 500,00	21 400,00	21 400,00
6168	Autres primes d'assurance	300,00	300,00	300,00
617	Etudes et recherches	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 595,00	3 910,00	3 910,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	30 200,00	30 200,00
6188	Autres frais divers	72 250,00	72 470,00	72 470,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	33 636,00	30 800,00	30 800,00
6228	Divers	17 500,00	1 200,00	1 200,00
6231	Annonces et insertions	11 000,00	5 296,00	5 296,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 746,46	14 000,00	14 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 050,00	950,00	950,00
6237	Publications	39 000,00	49 393,00	49 393,00
6238	Divers	55 204,39	57 350,00	57 350,00
6248	Divers	11 600,00	12 800,00	12 800,00
6251	Voyages et déplacements	5 700,00	6 700,00	6 700,00
6257	Réceptions	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	76 950,00	78 849,00	78 849,00
627	Services bancaires et assimilés	2 200,00	2 150,00	2 150,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 365,06	6 350,00	6 350,00
62873	Remb. frais au CCAS	15 000,00	20 181,00	20 181,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6353	Impôts indirects	250,00	250,00	250,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	700,00	590,00	590,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 288 805,38	5 085 781,00	5 085 781,00
6218	Autre personnel extérieur	640 953,79	552 909,00	552 909,00
6331	Versement de transport	47 000,00	45 000,00	45 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	44 500,00	43 500,00	43 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale titulaires	2 470 393,99	2 416 572,00	2 416 572,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	67 000,00	56 800,00	56 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	428 000,00	450 000,00	450 000,00
64131	Rémunérations non tit.	76 757,60	87 000,00	87 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	110 000,00	50 000,00	50 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	24 000,00	41 000,00	41 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	490 000,00	420 000,00	420 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	780 000,00	740 000,00	740 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	70 000,00	130 500,00	130 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 000,00	25 000,00	25 000,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits	35 000,00	40 000,00	40 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	40 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 495 677,37	1 557 781,00	1 557 781,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	7 324,94	7 200,00	7 200,00
6531	Indemnités	102 000,00	97 000,00	97 000,00
6532	Frais de mission	500,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	900,00	900,00	900,00
6541	Créances admises en non-valeur	28 770,00	25 000,00	25 000,00
65548	Autres contributions	1 350,00	1 350,00	1 350,00
6558	Autres contributions obligatoires	12 880,00	12 880,00	12 880,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	700,00	1 800,00	1 800,00
657362	Subv. fonct. CCAS	348 309,00	362 060,00	362 060,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	986 143,43	1 041 791,00	1 041 791,00
658822	Aides	800,00	800,00	800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 197 427,43	9 167 831,57	9 167 831,57
66	Charges financières (b)	190 920,00	195 000,00	195 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	200 000,00	200 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 280,00	-5 000,00	-5 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	400,00	0,00	0,00
6688	Autres	800,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	14 551,00	16 200,00	16 200,00
6713	Secours et dots	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 300,00	1 800,00	1 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 050,00	2 200,00	2 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 701,00	5 200,00	5 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	18 500,00	18 500,00	18 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	18 500,00	18 500,00	18 500,00
022	Dépenses imprévues (e)	33 240,00	313 256,43	313 256,43
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 454 638,43	9 710 788,00	9 710 788,00
023	Virement à la section d'investissement	1 934 255,00	2 250 000,00	2 250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	275 574,07	279 463,00	279 463,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	275 574,07	279 463,00	279 463,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 209 829,07	2 529 463,00	2 529 463,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 209 829,07	2 529 463,00	2 529 463,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 664 467,50	12 240 251,00	12 240 251,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				12 240 251,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	60 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-65 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	37 300,00	37 300,00	37 300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	2 300,00	2 300,00	2 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	378 940,10	400 969,00	400 969,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 300,00	6 489,00	6 489,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	16 820,00	16 070,00	16 070,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	86,00	230,00	230,00
7062	Redevances services à caractère culturel	52 750,00	48 600,00	48 600,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 800,00	1 800,00	1 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	240 000,00	260 000,00	260 000,00
70688	Autres prestations de services	2 600,00	6 000,00	6 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	120,00	80,00	80,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	56 000,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 464,10	1 700,00	1 700,00
73	Impôts et taxes	8 334 123,00	8 611 606,00	8 611 606,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	6 145 141,00	6 421 575,00	6 421 575,00
73211	Attribution de compensation	1 157 747,00	1 157 747,00	1 157 747,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	264 595,00	220 834,00	220 834,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	140,00	0,00	0,00
7333	Taxes funéraires	2 100,00	2 100,00	2 100,00
7336	Droits de place	6 900,00	7 350,00	7 350,00
7337	Droits de stationnement	500,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	215 000,00	217 000,00	217 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	120 000,00	150 000,00	150 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	422 000,00	435 000,00	435 000,00
74	Dotations et participations	1 349 229,00	1 407 645,00	1 407 645,00
7411	Dotation forfaitaire	580 803,00	555 000,00	555 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	101 393,00	108 000,00	108 000,00
74718	Autres participations Etat	87 000,00	89 090,00	89 090,00
7472	Participat° Régions	0,00	3 000,00	3 000,00
7473	Participat° Départements	8 700,00	8 700,00	8 700,00
74741	Participat° Communes du GFP	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	145 749,00	145 325,00	145 325,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	48 000,00	48 000,00	48 000,00
7478	Participat° Autres organismes	250 000,00	252 000,00	252 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	8 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	18 000,00	15 500,00	15 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	93 584,00	170 000,00	170 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	5 030,00	5 030,00
75	Autres produits de gestion courante	133 869,72	21 879,00	21 879,00
752	Revenus des immeubles	24 869,72	21 279,00	21 279,00
7551	Excédent des BA administratifs	108 300,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	700,00	600,00	600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		10 233 461,82	10 479 399,00	10 479 399,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	2 000,00	2 000,14	2 000,14
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	500,00	500,14	500,14
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 245 461,82	10 491 399,14	10 491 399,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	828,95	21 235,00	21 235,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	828,95	21 235,00	21 235,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		828,95	21 235,00	21 235,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 246 290,77	10 512 634,14	10 512 634,14

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 727 616,86
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 240 251,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	363 018,16	265 000,00	265 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	0,00	12 000,00	12 000,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	16 060,00	30 000,00	30 000,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	1 701,65	85 725,00	85 725,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	15 848,50	50 700,00	50 700,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	178 848,44	127 844,00	127 844,00
141	Opération d'équipement n° 141 (5)	2 969,99	5 000,00	5 000,00
143	Opération d'équipement n° 143 (5)	537 563,06	414 680,00	414 680,00
144	Opération d'équipement n° 144 (5)	0,00	101 000,00	101 000,00
145	Opération d'équipement n° 145 (5)	89 669,32	97 878,00	97 878,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	115 923,70	95 767,00	95 767,00
147	Opération d'équipement n° 147 (5)	1 500,00	0,00	0,00
148	Opération d'équipement n° 148 (5)	10 860,79	0,00	0,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	111 414,46	60 000,00	60 000,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	1 428 919,86	349 101,00	349 101,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	2 300,00	0,00	0,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	11 873,86	31 600,00	31 600,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	39 538,13	49 000,00	49 000,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	199 628,76	293 760,00	293 760,00
Total des dépenses d'équipement		3 127 638,68	2 069 055,00	2 069 055,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	734 821,00	771 000,37	771 000,37
1641	Emprunts en euros	734 821,00	771 000,37	771 000,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 974,36	216 211,34	216 211,34
Total des dépenses financières		739 795,36	987 211,71	987 211,71
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 867 434,04	3 056 266,71	3 056 266,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	828,95	21 235,00	21 235,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	828,95	21 235,00	21 235,00
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds	828,95	21 235,00	21 235,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 135 864,71	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	1 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	393,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	135 471,71	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 136 693,66	21 235,00	21 235,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 004 127,70	3 077 501,71	3 077 501,71

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	587 751,39
----------------------------	------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			785 454,24
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			4 450 707,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	191 903,67	31 878,71	31 878,71
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	66 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	19 225,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	40 097,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	46 727,51	31 878,71	31 878,71
1341	D.E.T.R. non transférable	19 854,16	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 145 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 145 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 336 903,67	31 878,71	31 878,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 186 180,10	1 788 101,96	1 788 101,96
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10223	TLE	100 000,00	316 160,00	316 160,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	886 180,10	1 271 941,96	1 271 941,96
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	267 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 453 180,10	1 788 101,96	1 788 101,96
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 790 083,77	1 819 980,67	1 819 980,67
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 934 255,00	2 250 000,00	2 250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	275 574,07	279 463,00	279 463,00
28031	Frais d'études	7 573,04	7 573,04	7 573,04
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 657,90	42 469,60	42 469,60
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	59,02	83,79	83,79
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	7 343,49	7 343,49	7 343,49
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	5 666,67	5 666,67	5 666,67
28041642	IC : Bâtiments, installations	12 419,84	12 419,84	12 419,84
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	637,73	637,73	637,73
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	21 000,01	21 000,01	21 000,01
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	609,33	609,33	609,33
28051	Concessions et droits similaires	2 996,26	4 481,89	4 481,89
28135	Installations générales, agencements, ..	4 456,66	4 456,64	4 456,64
28152	Installations de voirie	560,88	560,86	560,86
281568	Autres matériels, outillages incendie	187,42	187,41	187,41
281571	Matériel roulant	10 595,34	7 989,76	7 989,76
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 556,75	5 507,34	5 507,34
28158	Autres installat°, matériel et outillage	35 332,41	26 225,77	26 225,77
28181	Installations générales, aménag° divers	492,31	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	11 679,53	8 564,47	8 564,47
28183	Matériel de bureau et informatique	14 085,32	26 852,52	26 852,52
28184	Mobilier	18 590,38	16 568,34	16 568,34
28188	Autres immo. corporelles	113 073,78	80 264,50	80 264,50

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 209 829,07	2 529 463,00	2 529 463,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 135 864,71	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	1 000 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	22 674,60	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	113 190,11	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 345 693,78	2 529 463,00	2 529 463,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 135 777,55	4 349 443,67	4 349 443,67

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	101 263,67
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 450 707,34
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)

LIBELLE : EQUIPEMENTS EDUCATIFS BAT SCOL PETITE COUTURE BAT. SCOL. LES CEDRES BAT SCOL LA COURBE BAT. SCOL. JULES FERRY BAT. SCOL.- DIVERS EQUIPEMENTS EDUCATIFS BAT SCOL PETITE COUTURE BAT. SCOL. LES CEDRES BAT SCOL LA COURBE BAT. SCOL. JULES FERRY BAT SCOL PETITE COUTURE BAT. SCOL. LES CEDRES EQUIPEMENTS EDUCATIFS BAT SCOL LA COURBE BAT. SCOL. JULES FERRY BAT SCOL LA COURBE BAT SCOL PETITE COUTURE BAT. SCOL. JULES FERRY BAT. SCOL.- DIVERS EQUIPEMENTS EDUCATIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 698 338,76	a 224 935,95	265 000,00	b 265 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 971,58	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2031	Frais d'études	35 971,58	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 178,67	68 977,74	50 000,00	50 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	65 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	46 862,67	3 977,74	12 000,00	12 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 808,59	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	18 421,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	108 085,72	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 467 188,51	155 958,21	212 000,00	212 000,00	0,00
2313	Constructions	1 432 104,39	155 958,21	212 000,00	212 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 084,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 34 682,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	34 682,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	34 682,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-455 253,95
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)
LIBELLE : PETITE COUTURE II**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : CIMETIERES DIVERS - CIMETIERE CIMETIERES DIVERS - CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		406 934,33	a 4 599,85	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 560,00	0,00	4 825,00	4 825,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	25 560,00	0,00	4 825,00	4 825,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	381 374,33	4 599,85	25 175,00	25 175,00	0,00
2313	Constructions	370 095,91	4 599,85	25 175,00	25 175,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 308,42	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-34 599,85
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)
LIBELLE : LITTORAL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		325 560,84	a 424,50	85 725,00	b 85 725,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	325 560,84	424,50	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	321 429,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	4 131,30	424,50	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	69 325,00	69 325,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	46 200,00	46 200,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	7 675,00	7 675,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 450,00	15 450,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	16 400,00	16 400,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	16 400,00	16 400,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-86 149,50
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)

LIBELLE : ESPACES VERTS - DIVERS JARDIN MARITIME TRAME VERTE ESPACES VERTS ESPACES VERTS - DIVERS JARDIN MARITIME TRAME VERTE ESPACES VERTS ESPACES VERTS - DIVERS TRAME VERTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		332 970,10	a 0,00	50 700,00	b 50 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 797,47	0,00	50 700,00	50 700,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 938,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	69 036,99	0,00	46 700,00	46 700,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	117 836,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 985,12	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	113 172,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	109 891,63	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 700,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)

**LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS COMPLEXE SPORTIF DIVERS - EQUIPTS SPORTIFS RUGBY DOJO
TENNIS EQUIPEMENTS SPORTIFS COMPLEXE SPORTIF DIVERS - EQUIPTS SPORTIFS COMPLEXE
SPORTIF EQUIPEMENTS SPORTIFS RUGBY DOJO TENNIS EQUIPEMENTS SPORTIFS RUGBY COMPLEXE
SPORTIF**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 296 951,47	a 121 098,53	127 844,00	b 127 844,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 645,18	68 053,73	35 844,00	35 844,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	23 845,10	68 053,73	30 000,00	30 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	5 844,00	5 844,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 800,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 261 306,29	53 044,80	92 000,00	92 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 554,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 184 291,78	53 044,80	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	51 593,95	0,00	92 000,00	92 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	22 865,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-248 942,53
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 141 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE BILBIOTHEQUE MEDIATHEQUE BILBIOTHEQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		76 142,42	a 366,71	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 196,52	366,71	5 000,00	5 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2184	Mobilier	24 317,99	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	878,53	366,71	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 945,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	50 945,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-5 366,71
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 143 (1)
LIBELLE : VOIRIE PISTES CYCLABLES VOIRIE PLAGE VOIRIE - DIVERS VOIRIE PISTES CYCLABLES
VOIRIE PLAGE PISTES CYCLABLES VOIRIE VOIRIE - DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 990 855,08	a 37 611,00	414 680,00	b 414 680,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	68 646,10	20 580,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	68 646,10	20 580,00	12 000,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 563,29	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	3 563,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 918 645,69	17 031,00	382 680,00	382 680,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 918 645,69	17 031,00	382 680,00	382 680,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-452 291,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	101 000,00	b 101 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-101 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)

**LIBELLE : AUTRES BATIMENTS BATIMENTS DIVERS CENTRE DE LOISIRS SALLE DES EMBRUNS
BATIMENTS JEAN MACE J PREVERT AUTRES BATIMENTS BATIMENTS DIVERS CENTRE DE LOISIRS
SALLE DES EMBRUNS AUTRES BATIMENTS BATIMENTS JEAN MACE J PREVERT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 014 277,24	a 70 254,89	97 878,00	b 97 878,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 533,27	5 786,32	9 840,00	9 840,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 810,29	0,00	6 840,00	6 840,00	0,00
2138	Autres constructions	43 964,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	5 786,32	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	407,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	350,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	965 743,97	64 468,57	88 038,00	88 038,00	0,00
2313	Constructions	965 743,97	64 468,57	88 038,00	88 038,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-168 132,89
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)

LIBELLE : MAIRIE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL MAIRIE (BATIMENT) MAIRIE CENTRE TECHNIQUE
MUNICIPAL MAIRIE (BATIMENT) CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL MAIRIE MAIRIE (BATIMENT)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		875 184,37	a 25 906,79	95 767,00	b 95 767,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 254,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	44 054,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	516 796,17	4 054,78	35 767,00	35 767,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 400,04	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 874,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	64 876,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	155 419,19	1 992,80	1 767,00	1 767,00	0,00
2184	Mobilier	43 637,99	2 061,98	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	238 588,11	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	298 134,08	21 852,01	60 000,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	260 849,02	21 852,01	60 000,00	60 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	37 285,06	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-121 673,79
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1)
LIBELLE : BATIMENT CULTUREL J. MACE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 320,16	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 320,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 320,16	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 148 (1)
LIBELLE : BRASSENS SALLE G. BRASSENS BRASSENS SALLE G. BRASSENS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		272 939,13	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 831,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 444,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	122 386,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	146 107,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	146 107,69	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC - DIVERS ECLAIRAGE PUBLIC STADE DE RUGBY - ZAC ECLAIRAGE PUBLIC ECLAIRAGE PUBLIC - DIVERS ECLAIRAGE PUBLIC - DIVERS ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 743 360,00	a 35 452,06	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 700,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	26 700,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 716 659,38	35 452,06	60 000,00	60 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 716 659,38	35 452,06	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 46 727,51	d 31 878,71
13	Subventions d'investissement	46 727,51	31 878,71
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	46 727,51	31 878,71
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 845,84
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT LOTI DIVERS - AMENAGEMENT LOTI AMENAGEMENT LOTI DIVERS - AMENAGEMENT LOTI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 563 827,16	a 38 770,67	349 101,00	b 349 101,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	460 712,63	18 962,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	459 613,51	18 962,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 099,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	17 334,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	17 334,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 085 779,78	19 808,67	349 101,00	349 101,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 068 628,86	19 808,67	349 101,00	349 101,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	17 150,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-387 871,67
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : DIVERS-RESERVES FONCIERES RESERVES FONCIERES DIVERS-RESERVES FONCIERES
RESERVES FONCIERES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		264 006,67	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	264 006,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	263 236,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	770,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : PATRIMOINE RELIGIEUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		142 795,16	a 0,00	31 600,00	b 31 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	142 795,16	0,00	31 600,00	31 600,00	0,00
2313	Constructions	142 795,16	0,00	31 600,00	31 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT TERRITOIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		111 724,68	a 27 478,44	49 000,00	b 49 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	33 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 902,80	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	4 902,80	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 885,35	22 031,88	5 000,00	5 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 885,35	22 031,88	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	73 399,33	543,76	44 000,00	44 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00
2313	Constructions	7 722,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 676,43	543,76	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-76 478,44
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : TRAVAUX ACCESSIBILITE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		188 853,62	a 852,00	293 760,00	b 293 760,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	188 853,62	852,00	293 760,00	293 760,00	0,00
2313	Constructions	132 609,14	852,00	293 760,00	293 760,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	56 244,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 19 854,16	d 0,00
13	Subventions d'investissement	19 854,16	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	19 854,16	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-274 757,84
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	987 212	648 165	0	235 650	5 000	127 844	1 840	21 350	0	1 029 206	0	3 056 267
- Equipements municipaux (2)		648 165	0	235 650	5 000	127 844	1 840	21 350	0	1 029 206	0	2 069 055
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	987 212											987 212
Dépenses d'ordre	21 235											21 235
Total dépenses de l'exercice	1 008 447	648 165	0	235 650	5 000	127 844	1 840	21 350	0	1 029 206	0	3 077 502
RAR N-1 et reports	785 454	93 586	0	159 936	367	136 639	0	8 028	0	189 196	0	1 373 206
Total cumulé dépenses d'investissement	1 793 901	741 751	0	395 586	5 367	264 483	1 840	29 378	0	1 218 402	0	4 450 707
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 317 565	0	0	0	0	0	0	0	0	31 879	0	4 349 444
RAR N-1 et reports	0	19 854	0	0	0	0	0	0	0	81 410	0	101 264
Total cumulé recettes d'investissement	4 317 565	19 854	0	0	0	0	0	0	0	113 288	0	4 450 707

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 110 259	6 632 525	8 170	543 350	180 900	116 600	1 069 982	233 115	0	320 550	24 800	12 240 251
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 110 259	6 632 525	8 170	543 350	180 900	116 600	1 069 982	233 115	0	320 550	24 800	12 240 251
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 107 382	102 594	80	322 690	113 550	10 500	306 000	62 758	1 700	476 880	8 500	10 512 634
RAR N-1 et reports	1 727 617	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 727 617
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 834 999	102 594	80	322 690	113 550	10 500	306 000	62 758	1 700	476 880	8 500	12 240 251

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 008 447	741 751	0	395 586	5 367	264 483	1 840	29 378	0	1 218 402	0	3 665 253
Dépenses réelles		987 212	741 751	0	395 586	5 367	264 483	1 840	29 378	0	1 218 402	0	3 644 018
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	216 211	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 211
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	771 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	771 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	741 751	0	395 586	5 367	264 483	1 840	29 378	0	1 218 402	0	2 656 806
121	EQUIPEMENTS EDUCATIFS	0	0	0	383 586	0	0	0	21 350	0	85 000	0	489 936
122	PETITE COUTURE II	0	0	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	12 000
125	CIMETIERES	0	34 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 600
126	LITTORAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 150	0	86 150
127	ESPACES VERTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 700	0	50 700
131	EQUIPEMENTS SPORTIFS	0	0	0	0	0	248 943	0	0	0	0	0	248 943
141	MEDIATHEQUE	0	0	0	0	5 367	0	0	0	0	0	0	5 367
143	VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	452 291	0	452 291
144	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	0	101 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 000
145	AUTRES BATIMENTS	0	158 265	0	0	0	0	1 840	8 028	0	0	0	168 133

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
146	MAIRIE	0	121 674	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 674
147	BATIMENT CULTUREL J. MACE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
148	BRASSENS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
152	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 452	0	95 452
155	AMENAGEMENT LOTI	0	0	0	0	0	15 540	0	0	0	372 331	0	387 872
160	RESERVES FONCIERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
161	PATRIMOINE RELIGIEUX	0	31 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 600
166	AMENAGEMENT TERRITOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 478	0	76 478
167	TRAVAUX ACCESSIBILITE	0	294 612	0	0	0	0	0	0	0	0	0	294 612
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		21 235	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 235
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	21 235	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 235
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		4 317 565	19 854	0	0	0	0	0	0	0	113 288	0	4 450 707
Recettes réelles		1 788 102	19 854	0	0	0	0	0	0	0	113 288	0	1 921 244
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 788 102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 788 102
13	Subventions d'investissement	0	19 854	0	0	0	0	0	0	0	113 288	0	133 142
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	2 529 463	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 529 463
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 250 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	279 463	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	279 463
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 110 259	6 632 525	8 170	543 350	180 900	116 600	1 069 982	233 115	0	320 550	24 800	12 240 251
Dépenses réelles		580 796	6 632 525	8 170	543 350	180 900	116 600	1 069 982	233 115	0	320 550	24 800	9 710 788
011	Charges à caractère général	12 100	1 366 259	8 170	506 550	166 340	60 120	21 181	1 000	0	319 350	23 200	2 484 270
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 085 781	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 085 781
014	Atténuations de produits	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
022	Dépenses imprévues	307 196	0	0	0	6 060	0	0	0	0	0	0	313 256
65	Autres charges de gestion courante	25 000	149 185	0	36 100	8 500	56 480	1 048 801	232 115	0	0	1 600	1 557 781
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	195 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	195 000
67	Charges exceptionnelles	1 500	12 800	0	700	0	0	0	0	0	1 200	0	16 200
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	18 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 500
	<i>Dépenses d'ordre</i>	2 529 463	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 529 463
023	Virement à la section d'investissement	2 250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 250 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	279 463	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	279 463
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		9 107 382	102 594	80	322 690	113 550	10 500	306 000	62 758	1 700	476 880	8 500	10 512 634
Recettes réelles		9 086 147	102 594	80	322 690	113 550	10 500	306 000	62 758	1 700	476 880	8 500	10 491 399
013	Atténuations de charges	0	37 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 300

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine, vente	0	12 489	80	260 000	48 600	1 800	0	60 000	1 700	16 300	0	400 969
73	Impôts et taxes	8 235 156	2 100	0	0	0	0	0	0	0	369 350	5 000	8 611 606
74	Dotations et participations	848 500	40 705	0	62 090	63 950	8 700	300 000	0	0	80 200	3 500	1 407 645
75	Autres produits de gestion courante	491	0	0	600	1 000	0	6 000	2 758	0	11 030	0	21 879
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
<i>Recettes d'ordre</i>		21 235	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 235
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	21 235	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 235
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 710 461,00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 710 461,00									
1227114	TP CDC	29/06/2012		01/08/2013	600 000,00	F		4,790	4,790	EUR	A	P	N	A-1
20400508	TP CE			25/01/2005	279 678,00	F	EURIBOR	2,460	2,460	EUR	T	P	N	A-1
20400637	TP CE	17/12/2004		27/12/2005	200 000,00	F		3,700	3,700	EUR	A	P	N	A-1
20500180	TP CE			19/08/2005	300 000,00	F		3,570	3,570	EUR	T	P	N	A-1
20500616	TP CE	08/12/2005		08/03/2006	300 000,00	F		3,350	3,350	EUR	T	P	N	A-1
20600259	TP CE			21/11/2006	300 000,00	F		4,200	4,200	EUR	T	P	N	A-1
20600260	TP CE			22/02/2007	300 000,00	F		4,200	4,200	EUR	T	P	N	A-1
20700269	TP CE	07/11/2007		31/03/2008	600 000,00	F		4,410	4,410	EUR	T	P	N	A-1
39645	TP CA CHARENTES MARITIME DEUX SEVRES	02/07/2013		20/08/2013	1 100 000,00	F		3,290	3,290	EUR	M	P	N	A-1
5641830	TP CE	03/10/2018		05/04/2019	705 000,00	F		1,300	1,300	EUR	T	C	N	A-1
9040748	TP CE	31/05/2012		05/04/2013	600 000,00	F		4,450	4,450	EUR	T	C	N	A-1
9855532	TP CE	20/12/2016		30/03/2017	200 000,00	F		1,260	1,260	EUR	T	P	N	A-1
A3308351	TP CE	27/11/2008		15/03/2009	600 000,00	F	EURIBOR	4,060	4,060	EUR	T	P	N	A-1
A3308352	TP CE	27/11/2008		15/03/2009	600 000,00	V	EURIBOR	4,090	4,090	EUR	T	P	N	A-1
A3309AOL	TP CE	25/11/2009		23/03/2010	860 000,00	F	EURIBOR	1,330	1,330	EUR	T	P	N	A-1
A33100Q9	TP CE	15/12/2010		27/03/2011	900 000,00	F	EURIBOR	1,810	1,810	EUR	T	P	N	A-1
A33110G2	TP CE	23/11/2011		01/06/2013	1 100 000,00	F		4,560	4,560	EUR	A	P	N	A-1
MIN209778/EUR0214366	TP DEXIA CREDIT LOCAL			01/01/2005	460 000,00	F	EURIBOR	4,350	4,350	EUR	A	P	N	B-1
MON213301EUR/0218505	TP DEXIA CREDIT LOCAL			01/12/2003	265 783,00	F		4,490	4,490	EUR	T	P	N	A-1
MON223718EUR/0230755	TP DEXIA CREDIT LOCAL			01/01/2005	300 000,00	F		4,200	4,200	EUR	T	P	N	A-1
MON508138/EUR	TP DEXIA CREDIT LOCAL			01/04/2016	700 000,00	F		2,070	2,070	EUR	T	C	N	A-1
MPH518497EUR/0519576	TP LA BANQUE POSTALE	01/12/2017		01/02/2019	440 000,00	F	EURIBOR	0,620	0,620	EUR	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 710 461,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 360 926,22					770 211,14	169 309,80	0,00	51 378,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 360 926,22					770 211,14	169 309,80	0,00	51 378,36
1227114	N	0,00	A-1	408 873,72	8,99	F		4,790	35 693,01	21 294,75	0,00	7 364,52
20400508	N	0,00	A-1	22 013,47	0,99	F	EURIBOR	2,460	22 013,47	339,50	0,00	0,00
20400637	N	0,00	A-1	16 984,58	0,99	F		3,700	16 984,58	628,34	0,00	0,00
20500180	N	0,00	A-1	37 690,69	1,62	F		3,570	24 903,04	1 014,64	0,00	53,26
20500616	N	0,00	A-1	49 180,21	1,99	F		3,350	24 180,12	1 345,88	0,00	53,51
20600259	N	0,00	A-1	69 928,94	2,88	F		4,200	24 504,18	2 554,42	0,00	211,98
20600260	N	0,00	A-1	75 896,67	2,99	F		4,200	24 249,55	2 809,05	0,00	234,99
20700269	N	0,00	A-1	200 278,70	4,24	F		4,410	46 825,36	8 065,00	0,00	0,00
39645	N	0,00	A-1	763 605,11	9,63	F		3,290	68 919,61	24 089,51	0,00	634,87
5641830	N	0,00	A-1	705 000,00	15,00	F		1,300	35 250,00	6 861,02	0,00	2 055,76
9040748	N	0,00	A-1	370 000,00	8,99	F		4,450	40 000,00	15 797,50	0,00	3 467,29
9855532	N	0,00	A-1	175 462,91	13,00	F		1,260	12 502,00	2 151,92	0,00	0,00
A3308351	N	0,00	A-1	245 187,97	4,99	F	EURIBOR	0,000	44 544,79	6 952,27	0,00	333,25
A3308352	N	0,00	A-1	210 066,45	4,99	V	EURIBOR	4,090	41 178,29	850,45	0,00	336,19
A3309AOL	N	0,00	A-1	364 767,85	5,99	F	EURIBOR	1,330	58 585,57	2 698,74	0,00	88,99
A33100Q9	N	0,00	A-1	420 000,00	6,99	F	EURIBOR	1,810	60 000,00	4 344,23	0,00	72,40
A33110G2	N	0,00	A-1	745 565,06	7,99	F		4,560	68 850,36	33 997,77	0,00	17 914,89
MIN209778/EUR0214366	N	0,00	B-1	324 305,73	15,99	F	EURIBOR	4,350	13 708,38	14 303,23	0,00	13 059,39
MON213301EUR/0218505	N	0,00	A-1	86 005,22	4,90	F		4,490	16 622,56	3 584,36	0,00	259,61
MON223718EUR/0230755	N	0,00	A-1	26 362,94	0,99	F		4,200	26 362,94	695,64	0,00	0,00
MON508138/EUR	N	0,00	A-1	603 750,00	16,99	F		2,070	35 000,00	12 135,38	0,00	2 910,58

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MPH518497EUR/0519576	N	0,00	A-1	440 000,00	15,00	F	EURIBOR	0,620	29 333,33	2 796,20	0,00	2 326,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 360 926,22					770 211,14	169 309,80	0,00	51 378,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN209778/EUR0214366	TP DEXIA CREDIT LOCAL	460 000,00	324 305,73	1	30,00				0,00		4,350	14 303,23	0,00	5,10
TOTAL (B)		460 000,00	324 305,73						0,00			14 303,23	0,00	5,10
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		460 000,00	324 305,73						0,00			14 303,23	0,00	5,10

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 036 620,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	324 305,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2014-11-06

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Aménagement bâtiment productif de revenus	15	06/11/2014
L	Aménagement terrain productif de revenus	15	06/11/2014
L	Appareil de laboratoire	5	06/11/2014
L	Appareils de levage, ascenseurs	20	06/11/2014
L	Autre matériel roulant	7	06/11/2014
L	Batiment léger, abris	8	06/11/2014
L	Bien coût unitaire inférieur à 500 € TTC	1	06/11/2014
L	Coffre-fort	20	06/11/2014
L	Equipement de cuisines	10	06/11/2014
L	Equipement de garages et atelier	10	06/11/2014
L	Equipements sportifs	10	06/11/2014
L	Frais d'étude et d'insertion non suivi réalisation	5	06/11/2014
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	5	06/11/2014
L	Installation de voirie	15	06/11/2014
L	Installations et appareils de chauffage	10	06/11/2014
L	Logiciels	3	06/11/2014
L	Matériel de bureau électronique	5	06/11/2014
L	Matériel divers	5	06/11/2014
L	Matériel informatique	4	06/11/2014
L	Matériel roulant immatriculé	10	06/11/2014
L	Mobilier	10	06/11/2014
L	Plantations productives de revenus	10	06/11/2014
L	Subv. d'équipement versée biens immo	15	06/11/2014
L	Subv. d'équipement versée biens mobiliers études	5	06/11/2014
L	Subv. d'équipement versée projet d'infrastruct. nal	30	06/11/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	28 140,59		40 157,92	68 298,51	0,00	68 298,51
Contentieux RH : calcul retenue sur RI arrêté mal	500,00	18/09/2014	0,00	500,00	0,00	500,00
Restes à recouvrer / comptes de tiers compromis	11 517,33	18/09/2014	12 017,33	23 534,66	0,00	23 534,66
Restes à recouvrer / comptes de tiers compromis	16 123,26	10/12/2015	28 140,59	44 263,85	0,00	44 263,85
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	28 140,59		40 157,92	68 298,51	0,00	68 298,51

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 008 446,71	I 1 008 446,71
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		771 000,37	771 000,37
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	771 000,37	771 000,37
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		237 446,34	237 446,34
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	21 235,00	21 235,00
020	Dépenses imprévues	216 211,34	216 211,34

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 008 446,71	587 751,39	785 454,24	2 381 652,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 045 623,00	III 3 045 623,00
Ressources propres externes de l'année (a)		516 160,00	516 160,00
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10223	TLE	316 160,00	316 160,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 529 463,00	2 529 463,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	7 573,04	7 573,04
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	42 469,60	42 469,60
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	83,79	83,79
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	7 343,49	7 343,49
28041622	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	5 666,67	5 666,67
28041642	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	12 419,84	12 419,84
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	637,73	637,73
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	21 000,01	21 000,01
2804422	<i>Sub nat privé - Bâtiments et installat°</i>	609,33	609,33
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	4 481,89	4 481,89
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	4 456,64	4 456,64
28152	<i>Installations de voirie</i>	560,86	560,86
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	187,41	187,41
281571	<i>Matériel roulant</i>	7 989,76	7 989,76
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	5 507,34	5 507,34
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	26 225,77	26 225,77
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	8 564,47	8 564,47
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	26 852,52	26 852,52
28184	<i>Mobilier</i>	16 568,34	16 568,34
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	80 264,50	80 264,50
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	2 250 000,00	2 250 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 045 623,00	101 263,67	0,00	1 271 941,96	4 418 828,63

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 381 652,34
Ressources propres disponibles	IV	4 418 828,63
Solde	V = IV – II (6)	2 037 176,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					862 472,00	587 812,50										23 314,64	34 361,91	
ASSOCIATION L'ESCALE	2016	P	REALISATION D'UN LOGEMENT D'EXTREME URGENCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 472,00	83 501,07	38,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	EUR	448,96	1 937,35
CCAS AYTRE	2009	P	EMPRUNT REHABILITATION DU FOYER LOG. LES CEDRES / CCAS	CAISSE D EPARGNE POITOU CHARENTES	250 000,00	117 229,45	5,99	T	F		3,800	F		3,800	A-1	EUR	4 203,94	17 738,50
CCAS AYTRE	2008	P	PRET 527000 € DU 23/12/05 / 507084,21 € RENEGOCIES LE 01/03/08 / RES. LES CEDRES	DEXIA CLF BANQUE	527 000,00	387 081,98	17,41	T	F		4,890	F		4,890	A-1	EUR	18 661,74	14 686,06
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 312 341,75	1 945 358,28										108 538,89	152 874,38	
LOGEMENT CHARENTAIS	1992	P	BARBUSSE	TP CDC	21 693,50	7 149,81	6,07	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	943,38	1 043,24
LOGEMENT CHARENTAIS	1992	P	C.FABIEN	TP CDC	10 457,70	3 446,68	6,07	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	454,77	502,91
LOGEMENT CHARENTAIS	1989	P	50% DE 31 LOGEMENTS	TP CE	508 133,84	273 040,49	5,07	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	15 836,34	30 159,39
LOGEMENT CHARENTAIS	1997	P	MOULIN ANVILLE	TP CDC	108 391,25	61 925,55	11,57	A	F		4,300	F		4,300	A-1	EUR	2 662,80	4 197,35

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMENT CHARENTAIS	1994	P	BD CLEMENCEAU	TP CE	179 889,84	75 306,09	8,90	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	8 047,61	7 801,97
LOGEMENT CHARENTAIS	1995	P	67.87% J.BART	TP CE	1 165 040,09	741 848,28	9,23	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	43 027,20	57 657,79
LOGEMENT CHARENTAIS	1997	P	MOULIN ANVILLE	TP CDC	1 318 735,53	782 641,38	11,57	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EUR	37 566,79	51 511,73
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					4 174 813,75	2 533 170,78											131 853,53	187 236,29

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 491 399,14

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	N°1 Subv action sociale	Fonctionnement du CCAS	CCAS DAYTRE	Etablissement de droit public	359 560,00
657362	N°2 Subv PEL QVA	QVA	CCAS DAYTRE	Etablissement de droit public	2 500,00
6574	N°1 Subv animation sportive		ACCA AYTRE	Association	100,00
6574	N°1 Subv animation sportive		ACF ALSTOM	Association	200,00
6574	N°1 Subv Culture		ADEI IME DE L'OCEAN	Association	1 000,00
6574	N°1 Subv animation sportive		AIKIDO CLUB D'AYTRE	Association	200,00
6574	N°1 Subv culturelle		AMICALE PHILATHELIQUE AYTRESIENNE	Association	300,00
6574	N°4 Subv vie scolaire		ASS LES CHIFOUMIS PARENTS ELEVES PETITE COUTURE MA	Association	150,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		ASSOC APE ECOLE MATERNELLE LES CEDRES	Entreprise	150,00
6574	N°2 Subv vie scolaire		ASSOC LES PTIES PLUS PETITE COUTURE ELEMENTAIRE	Association	150,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		ASSOC PARENTS ELEVES LA COURBE	Association	150,00
6574	N°1 Subv animation sportive - Exceptionnelle		ATLANTIQUE TOUCH ROCHELAIS	Association	250,00
6574	N°1 Subv animation sportive		AVENIR RUGBYSTIQUE AYTRESIEN	Association	16 200,00
6574	N°1 Subv animation sportive		AYTRE ECHECS	Association	100,00
6574	N°1 Subv animation sportive		AYTRE KITE 17	Association	0,00
6574	N°1 Subv animation sportive		AYTRE TENNIS CLUB	Association	2 900,00
6574	N°1 Subv animation sportive		BASKET BALL AYTRE	Association	8 000,00
6574	N°1 Subv PEL	DSP	CENTRE DE LOISIRS SLEP AYTRE	Association	501 141,00
6574	N°2 Subv PEL CEJ	CEJ	CENTRE DE LOISIRS SLEP AYTRE	Association	40 100,00
6574	N°3 Subv PEL QVA	QVA = ex CUCS	CENTRE DE LOISIRS SLEP AYTRE	Association	2 200,00
6574	N°1 SUBVENTION EXCEP. - PROJET CINEMA - MD1		CENTRE DE LOISIRS SLEP AYTRE	Association	0,00
6574	N°1 Subv PEL	Fonctionnement du CSC	CENTRE SOCIOCULTUREL AYTRE	Association	90 000,00
6574	N°1 Subv PEL - BALEINE BLEUE	MPE	CENTRE SOCIOCULTUREL AYTRE	Association	228 105,00
6574	N°3 Subv PEL QVA	QVA = ex CUCS	CENTRE SOCIOCULTUREL AYTRE	Association	1 200,00
6574	N°4 Subv PEL CEJ	CEJ	CENTRE SOCIOCULTUREL AYTRE	Association	10 300,00
6574	N°5 Subv PEL - LOCAL JEUNE		CENTRE SOCIOCULTUREL AYTRE	Association	40 000,00
6574	N°2 Subv PEL - BALEINE BLEUE EQUIPEMENT 2019		CENTRE SOCIOCULTUREL AYTRE	Association	4 010,00
6574	N°1 Subv animation sportive		CLUB DES ARCHERS D AYTRE	Association	2 200,00
6574	N°1 Subv animation sportive		CLUB HALTEROPHILE CULTURISTE	Association	3 500,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		COLLECTIF EAU PUBLIC 17	Association	100,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		COMITE DE QUARTIER LE FIEF DES GALERES	Association	450,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		COMITE DE QUARTIER AYTRE NORD	Association	450,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Subv citoyenneté		COMITE DE QUARTIER CENTRE VILLE AYTRE	Association	450,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		COMITE DE QUARTIER GRAND LARGE	Association	450,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		CONSEIL LOCAL PARENTS D ELEVES DU COLLEGE FCPE	Association	0,00
6574	N°1 Subv oeuvres sociales		COSPVA AYTRE	Association	35 105,00
6574	N°1 Subv culturelle		COULEURS VOCALES ATLANTIQUE	Association	200,00
6574	N°1 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - POUR IRMA		CROIX ROUGE FRANCAISE DE LA ROCHELLE	Association	0,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		DONNEURS DE SANG CDV LR	Association	80,00
6574	N°1 Subv animation sportive		ENTENTE SPORTIVE AUNISIENNE	Association	17 350,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		FEDER OUVRIERE ET PAYSANNE	Association	0,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		FNACA AYTRE	Association	180,00
6574	N°1 Subv culturelle		GRAINES D'EXPRESSION	Association	1 300,00
6574	N°1 Subv culturelle		GWASUMA KONGO ASSOCIATION	Association	100,00
6574	N°1 Subv animation sportive		HORIZON MODELISME	Association	0,00
6574	N°1 Subv animation sportive		JUDO CLUB D'AYTRE	Association	2 400,00
6574	N°1 Subv urbanisme		LES AILES DE LA VIE	Association	0,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		LES AMIS DE RADIO COLLEGE	Association	0,00
6574	N°1 Subv action sociale		LES CIGALES	Association	0,00
6574	N°1 Subv action sociale		LES COLOMBES	Association	150,00
6574	N°1 Subv citoyenneté (RIB)		LIGUE DES DROITS DE L'HOMME SECTION LA ROCHELLE	Association	0,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		MATERNELLE LES CEDRES ADCS OCCE 17	Etablissement de droit public	1 867,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		MATERNELLE PETITE COUTURE ADCS OCCE 17	Etablissement de droit public	3 155,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		PLANNING CHAT	Association	900,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		PRIMAIRE FERRY PREVERT ADCS OCCE 17	Etablissement de droit public	3 851,00
6574	N°2 Subv vie scolaire	Panneaux photovoltaïques	PRIMAIRE LA COURBE ADCS OCCE 17	Etablissement de droit public	600,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		PRIMAIRE LA COURBE ADCS OCCE 17	Etablissement de droit public	9 611,00
6574	N°3 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACTION VOILE		PRIMAIRE LA COURBE ADCS OCCE 17	Etablissement de droit public	0,00
6574	N°1 Subv vie scolaire		PRIMAIRE PETITE COUTURE ADCS OCCE 17	Etablissement de droit public	6 250,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		RADIO COLLEGE 95 9	Association	500,00
6574	N°1 Subv animation sportive		ROLLER CLUB COURSE AYTRE	Association	400,00
6574	N°1 Subv action sociale SUSPENDU		SOLEIL D AUTOMNE AMICALE DES RETRAITES	Association	0,00
6574	N°1 Subv citoyenneté		SOS AMITIE	Association	200,00
6574	N°1 Subv animation sportive		SPORT ET LOISIRS AYTRE ASSOCIATION	Association	300,00
6574	N°1 Subv animation sportive		SPORTIVE CES AYTRE	Association	700,00
6574	N°1 Subv animation sportive		TWIRLING BATON MAJORETTES	Association	800,00
6574	N°1 SUBVENTION TOTALE 2018 - DM 1		VMEH CENTRE HOSPITALIER SAINT LOUIS	Association	60,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Requalif. P. Loti	3 046 980,03	0,00	3 046 980,03	1 278 010,00	482 318,00	859 570,00	427 082,03
Rénovation Église	104 939,37	0,00	104 939,37	50 000,00	54 939,37	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	4,00	32,00	26,00	5,00	31,00
ACCOMPAGNATEUR D INSERTION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Avant 2007)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
DIRECTEUR TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
PIGISTES	C	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00
REDACTEUR (Avant Août 2012)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (Av. Janv. 2017)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2017)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		73,00	2,00	75,00	64,00	0,00	64,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	16,00	0,00	16,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	26,00	2,00	28,00	24,00	0,00	24,00
AGENT DE MAITRISE (Av. Fév. 2014)	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Fév. 2014)	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
INGENIEUR PRINCIPAL (Avant Mars 2016)	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		11,00	2,00	13,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	3,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (Av. Fév. 2014)	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

MAIRIE D AYTRE - Principal - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EDUC TERRITORIAL APS PRINC 1ERE CL (Av Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUC TERRITORIAL APS PRINC 2EME CL (Av Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		7,00	3,00	10,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 2EME CL (Av. Fév. 2014)	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ASSISTANT CONSERV. PRINC 1ERE CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT CONSERV. PRINC 2EME CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ART. (Av mars 2012)	B	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT SPC ENS ARTISTIQUE (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (Av. Fév. 2014)	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
CHEF DE SERVICE PRIN 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		126,00	12,00	138,00	113,00	5,00	118,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ACCOMPAGNATEUR D INSERTION	A	ADM	635	0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	S		0,00	A	A
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	TECH		0,00	A	A
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	S		0,00	A	A
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	S	343	0,00	3-1	CDD
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ART. (Av mars 2012)	B	CULT	389	0,00	A	CDI
PIGISTES	C	ADM		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 10/12/2015 -	SLEP centre de loisirs		Association	456 125,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération de La Rochelle	01/01/1993	FPU	1 422 376,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Chargé de l'action sociale de la collectivité		-	Action sociale	Non
CE	Comité des Oeuvres Sociales des agents		22-270303 - 27/03/2003	COS des agents	Non
Régie personnalisée	Sans objet		-	Sans objet	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	BA Les Grands Prés		-		SPIC	Oui
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière	BA photovoltaïque	06/07/2011	03/2011 - 08/12/2011		SPIC	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	12 194 845,00	0,00	13,44	0,00	1 638 987,00	0,00
TFPB	13 815 312,00	0,00	30,39	0,00	4 198 473,00	0,00
TFPNB	57 506,00	0,00	49,83	0,00	28 655,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	26 067 663,00	0,00			5 866 115,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 8

Date de convocation : 21/03/2018

Présenté par le Maire (1),

A Aytré, le 04/04/2014

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Aytré, le 28/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Aytré, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.